



Consignes sur la drogue et les médicaments en voyage

Certains médicaments autorisés au Canada sont interdits dans d'autres pays. Vous devez respecter les lois des pays que vous visitez et vous renseigner à ce sujet avant de partir. Pour profiter au maximum de vos voyages et éviter tout problème touchant la drogue ou les médicaments, suivez les consignes suivantes :

- **Assurez-vous que les médicaments que vous prenez sur ordonnance sont autorisés** dans les pays où vous comptez vous rendre. Conservez-les dans leurs emballages d'origine, dûment étiquetés, et ayez une note de votre médecin expliquant les raisons médicales de votre ordonnance. Si vous utilisez des seringues, vous devez avoir un certificat médical justificatif.
- **Préparez vos bagages vous-même.** Ne les laissez jamais sans surveillance.
- **Gardez à l'œil les sacs à dos, jouets et peluches de vos enfants.** Quelqu'un pourrait y glisser de la drogue à votre insu.
- **Choisissez avec soin vos compagnons de voyage.** Ne traversez jamais une frontière avec un auto-stoppeur ou en tant qu'auto-stoppeur. Si vos compagnons transportent, consomment ou vendent des drogues illicites, vous pourriez être reconnu coupable par association.
- **Renseignez-vous sur les endroits à éviter** en vous adressant aux autorités locales, à un agent de voyage ou au personnel de votre hôtel. Vous pourriez vous trouver rapidement au mauvais endroit, au mauvais moment. Ayez toujours sur vous une carte récente de l'endroit.



MAIS ATTENTION :

- **Ne vous laissez pas convaincre de passer clandestinement des stupéfiants** en échange de vacances gratuites ou pour de l'argent. De nombreux Canadiens purgent des peines de prison à l'étranger pour des délits de cette nature – souvent dans des conditions déplorables. Dans certains pays, le trafic de stupéfiants est passible de la peine de mort.
- **Ne transportez *en aucun cas* des colis, cadeaux ou bagages** qui ne vous appartiennent pas pour franchir une frontière ou passer les douanes.
- **Ne vous laissez pas tenter par la drogue.** Dans bien des pays, on peut se procurer facilement des drogues et on les consomme ouvertement, mais il n'en demeure pas moins que les drogues *sont* dangereuses et illicites. Ne risquez pas de vous abîmer la santé et de compromettre votre avenir.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter la section « Drogue et médicaments » de notre site Web, à www.voyage.gc.ca, ou communiquer avec nous par téléphone (1-800-267-6788 ou 613-944-6788), ATS (1-800-394-3472) ou par courriel (voyage@international.gc.ca).

